

INTERVENTION DU BURUNDI A LA 24^{ème} SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

ff

LE MOZAMBIQUE : Le 19/01/2016

Merci Monsieur le Président.

Le Burundi souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation mozambicaine et la félicite pour son rapport.

Nous félicitons le Gouvernement mozambicain pour la ratification de différents Instruments internationaux de droits de l'homme, dont le Protocole Facultatif à la Convention contre la torture et Autres Peines ou Traitements Cruels, Inhumains ou Dégradants.

La délégation burundaise se réjouit de l'institution du Bureau du Médiateur qui constitue une des preuves de la volonté du Gouvernement du Mozambique d'améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays.

Ma délégation salue la mesure du Gouvernement d'introduire dans les programmes d'enseignements le cours d'éducation civique et morale, incluant l'enseignement des droits de l'homme.

Le Burundi note avec satisfaction les différentes mesures prises par le Mozambique dans le domaine de la santé en vue d'améliorer l'accès aux services de santé et au traitement du VIH/SIDA.

Nous félicitons le Gouvernement pour les efforts déployés en vue d'améliorer la situation des droits de l'enfant notamment par la création du Conseil National pour les droits de l'enfant et l'adoption du Plan National d'Action pour l'Enfance.

Le rapport national présenté ce matin par la délégation mozambicaine montre bien que le Gouvernement ne ménage aucun effort pour améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays ; nous l'encourageons à toujours aller de l'avant.

Merci Monsieur le Président.

Mme NTAKABURIMVO Marie - Ancile
Attachée Juridique